

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 11/04/2023

NOMBRES DE MEMBRES

Afférents au Conseil	Présents	Nombre de procuration
15	15	0

L'an deux mille vingt et trois, le onze avril, à dix huit heures trente minutes, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle des fêtes de Maleville, conformément à la délibération 20220705 portant détermination du lieu des séances du conseil Municipal, sous la présidence de Madame Fabienne SALESES, Maire.

Date de la convocation :
03/04/2023

Présents : Fabienne SALESES – Maire, Benoît GINESTE, Josiane GRES, Emmanuel TOURNEMIRE, Jean-Philippe BEDEL – Adjoints, Marguerite DIEUDE, Aurore FILHOL, Philippe GAUDON, Stéphanie GILHODES-LHERM Denis GUIRAUD, Véronique JALRAN, Anastasia KWIATKOWSKI, Marie-Elisabeth PONS, Vincent POURCEL, Samuel TOURNIER.

Secrétaire de Séance : Anastasia KWIATKOWSKI.

VOTE DU BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	0	0

Madame le Maire présente le budget 2023 de l'assainissement qui s'établit de la manière suivante :

	DEPENSES 2023	RECETTES 2023
EXPLOITATION	23 832.74	15 728.25
Report (002)	0.00	8 104.49
Total Fonctionnement	23 832.74	23 832.74
INVESTISSEMENT	50 192.81	10 586.00
Restes à réaliser		
Report (001)		39 606.81
Total Investissement	50 192.81	50 192.81
TOTAL SECTIONS	74 025.55	74 025.55

La section de fonctionnement s'équilibre à 23 832.74 €

La section d'investissement s'équilibre à 50 192.81 €

Le budget de l'Assainissement s'équilibre à 74 025.55 €

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits. Ont signé au registre tous les présents.

Pour extrait conforme.

Le Maire,
Fabienne SALESES



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication. Le Tribunal Administratif pourra être saisi par courrier ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien : <http://telerecours.fr>

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Vote du Budget de l'Assainissement

Date de décision: 11/04/2023

Date de réception de l'accusé 14/04/2023

de réception :

Numéro de l'acte : 202304_02Dbis

Identifiant unique de l'acte : 012-211201363-20230411-202304_02Dbis-BF

Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matières de l'acte : 7 .1 .3

Finances locales

Decisions budgetaires

document budgétaire

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

Nom du fichier : DOCBUDG-21120136300077-012045-BP-2023-14042023.xml (99_BU-012-211201363-20230411-202304_02DBIS-BF-1-1_1.xml)

Annexe : 2023_04_02-D_Vote_BP_Assaint.pdf (70_DE-012-211201363-20230411-202304_02DBIS-BF-1-1_2.pdf)

Vote du BP Assainissement